

BULLETIN D'INSCRIPTION

M., Mme :

Société : Fonction :

Adresse :

E-Mail : Tel :

Participera :

- A la réunion du 22 février 2010 de 14H30 à 17H30 (accueil à partir de 14H)
Lieu : CCI du Territoire de Belfort – 1 rue du docteur Frery - 90000 Belfort.*
- A la réunion du 23 février 2010 à Champagnole de 9H à 12H (accueil à partir de 8H30)
Lieu : Lycée Paul Emile Victor – 625 rue de Gottmadingen - 39300 Champagnole.*
- A la réunion du 18 mars 2010 à Vesoul de 14H30 à 17H30 (accueil à partir de 14H)
*Lieu : CCI de Haute Saône – 27 rue Aristide Briand - 70000 Vesoul**
- A la réunion du 19 mars 2010 à Besançon de 9 H à 12 H (accueil à partir de 8H30)
*Lieu : CRCI Franche Comté-Valparc- ZAC valentin - 25000 Besançon**

Sera accompagné de Personnes - Nom(s) :

A retourner :

Par fax : 03 81 40 57 59

Par courriel : muriel.laurence@cetim.fr

ou par courrier à : CETIM - 24 rue Alain Savary - 25000 Besançon.

- *Plan d'accès des lieux des réunions disponible sur demande*

PRODUITS CHIMIQUES
L'ÉTIQUETAGE ÉVOLUE



Gestion durable des produits chimiques (REACH, SGH/CLP)

Actualité réglementaire et actions 2010

**4 rendez-vous exceptionnels en Franche-Comté
Choisissez le lieu et la date qui vous conviennent !**

Lundi 22 février 2010 à Belfort
Mardi 23 février 2010 à Champagnole
Judi 18 mars 2010 à Vesoul
Vendredi 19 mars 2010 à Besançon

Avec le soutien financier de :



Thème de la réunion d'information

Depuis 2007 des évolutions réglementaires considérables sont intervenues dans le domaine des produits chimiques (REACH, règlement CLP/SGH...).

Ces évolutions ne sont pas terminées. Elles concernent **toutes** les entreprises notamment celles qui **utilisent** des produits chimiques pour fabriquer des articles.

En 2010 et dans les années à venir, ces évolutions **continueront** à avoir des impacts importants sur le fonctionnement des entreprises tant **au niveau des produits/process** qu'au niveau des **relations qu'elles entretiennent avec leurs clients/fournisseurs.**

Plus que jamais et pour ne pas avoir à subir des conséquences préjudiciables, il est indispensable de rester informé et de **ne pas relâcher la vigilance** qui doit être apportée à ces sujets.

Face à l'important besoin d'information et d'accompagnement constaté dans les entreprises sur cette question complexe des produits chimiques, une nouvelle action collective régionale soutenue par les pouvoirs publics est mise en place en Franche-Comté.

Au titre de cette action, quatre réunions d'information (une par département) sont proposées aux entreprises pour leur permettre de comprendre, d'échanger et de poser toutes leurs questions.

Un accompagnement individuel est également prévu pour les entreprises qui souhaiteraient engager une démarche de gestion durable des produits chimiques dans leur établissement.

Inscrivez-vous sans attendre !



L'Europe à la portée de votre entreprise.



PROGRAMME

Déroulement des interventions

Accueil

Intervention du CETIM

Mme Samira Abdesslam - CETIM

Résolument pratique, cet exposé traitera notamment des points suivants :

REACH :

Où en est-on depuis la fin des pré-enregistrements fin 2008 ?

Quels sont les points de vigilance pour les échéances à venir ?

- *Suivi des procédures d'enregistrement*
- *Communication sur les usages*
- *Substances candidates à l'autorisation*
- *Substances soumises à autorisation*

SGH/CLP :

Qu'est ce que le SGH et le règlement CLP ?

Quelles modifications par rapport à la situation précédente ?

Echéances

Quelles conséquences et obligations de ces nouvelles réglementations pour les entreprises ?

Retour d'expérience

Témoignage d'entreprises

Questions réponses avec la salle

Poursuite des échanges autour d'un verre
